

Projet d'autoroute du Chablais: tacle de Berne

Le Conseil fédéral n'est pas convaincu par le projet de tronçon autoroutier entre Machilly et Thonon, en France voisine. Il met en avant le Léman Express.

Ce tronçon autoroutier près de Thonon, de l'autre côté du Léman, a été déclaré d'intérêt public par le gouvernement français.

Le projet de tronçon autoroutier dans le Chablais français entre Machilly et Thonon ne convainc pas le Conseil fédéral. Dans une réponse à une interpellation, le gouvernement relève que cette infrastructure dans la région du Grand Genève rendrait moins attractive l'utilisation des transports publics.

La construction de cette section autoroutière irait à l'encontre des efforts de transfert du trafic motorisé individuel, surtout en trafic transfrontalier, poursuivis par les autorités locales, répond jeudi le Conseil fédéral à une interpellation de la conseillère nationale Delphine Klopfenstein Broggin (Verts/GE).

Le gouvernement rappelle que le Léman Express, mis en service en décembre dernier, offre aux habitants et pendulaires frontaliers de la région lémanique des conditions de déplacement optimisées et durables. Ce RER transfrontalier réduit les engorgements sur les routes et aux points de frontières générés par le trafic motorisé individuel, selon le Conseil fédéral.

Pas de réponse

Delphine Klopfenstein Broggin demandait au Conseil fédéral si la Suisse avait participé à la procédure d'étude de l'impact sur l'environnement de ce projet d'autoroute. Elle se référait à la Convention d'Espoo qui règle l'évaluation de ces impacts environnementaux dans un contexte transfrontalier.

La France a bien notifié ce projet à la Suisse, explique le Conseil fédéral. L'Office fédéral de l'environnement a ensuite demandé en été 2018 des compléments afin de vérifier si le projet de nouvelle autoroute respecte la législation suisse en matière de protection contre le bruit. Le canton de Genève a également demandé des clarifications.

Hormis des échanges techniques, aucune réponse n'a été fournie à ce jour par les autorités françaises, indique le gouvernement. La Suisse a récemment relancé la France pour obtenir des réponses.

Recours

Ce projet autoroutier a été déclaré d'intérêt public par le gouvernement français. La Ville de Genève a déposé au début de l'année un recours devant le Conseil d'État français estimant ce projet incongru en période d'urgence climatique, d'autant plus que le Léman Express vient d'être mis en service. Europe Écologie les Verts (EELV) Pays de Savoie et les Verts genevois ont également annoncé qu'ils s'y opposeraient par tous les moyens.

Ce projet ne fait pas que des mécontents. De nombreux élus du Chablais français saluent un tronçon autoroutier, qui doit permettre de désenclaver la région, pauvre en infrastructures de transports. La section genevoise du TCS soutient aussi ces 16 kilomètres d'autoroute qui doivent être considérés comme un axe de contournement, une prolongation naturelle pour rejoindre l'Autoroute Blanche, en direction d'Annecy ou de Chamonix.